

19 juil 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juillet 2007](#)

## Psychiatrie de crise

### Prolongation des projets pilotes en matière de psychiatrie

#### Prolongation des projets pilotes en matière de psychiatrie

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé la mise en oeuvre des projets pilotes "Unités de crises, comprenant case management, aux personnes présentant des troubles liés aux substances psychoactives" dans 6 institutions et "Unités de crises, comprenant la fonction de case management, spécifiques aux personnes en situation de crise psychique et aux personnes en situation de crise liée aux substances psychoactives" dans 3 institutions. Ces projets seront prolongés du 1er septembre 2007 au 31 août 2008. Ils ont pour but, outre le contrôle de la situation somatique aiguë en unité d'observation, de permettre un traitement qui soit en mesure de corriger la situation de crise psychique ou la situation de crise résultant de troubles liés à des substances psychoactives, en vue d'enclencher un processus de guérison.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe